

**BOUYGUES
BATIMENT**

NORD-EST

COMITÉ SOCIAL & ECONOMIQUE

2024

Le livret du CSE



Le mot du secrétaire

Nous avons le plaisir de vous remettre le livret du CSE. Dans cette nouvelle édition, vous y découvrirez :

- ➔ les élus et leurs missions,
- ➔ les différentes commissions et leurs rôles,
- ➔ toutes les activités et avantages proposés.

Vous y trouverez également un aperçu des budgets dédiés au CSE et les outils numériques (site internet, application) qui nous permettent de communiquer en permanence avec vous.

N'hésitez pas à le feuilleter régulièrement ! Nous vous donnons rendez-vous lors des permanences et restons à votre écoute, par mail et téléphone.



BONNE LECTURE !
Rudy RAGUENET
Secrétaire du CSE



PRATIQUE !
L'APPLI DU CSE
EST ÉGALEMENT
DISPONIBLE !



Les permanences du CSE

Vous pouvez joindre Sylvie GRECO, l'assistante du CSE.

Par téléphone, le lundi de 10h à 13h et du mardi au jeudi de 9h à 13h.

Elle vous accueille également sur site, le mercredi et le jeudi de 9h à 13h.



Sylvie GRECO
Assistante CSE
Tél. 07 64 46 21 98
Mail. s.greco@bouygues-construction.com

Le CSE ses missions

Le CSE exerce différentes missions dans l'entreprise tournées vers la défense des intérêts des salariés.

1 Rôle économique et social

- Les élus défendent vos intérêts auprès de la Direction.
- Ils donnent leur avis sur les grandes décisions de l'entreprise.
- Ils proposent et assurent la gestion de vos avantages et activités de loisirs.

2 Porte-parole des salariés auprès de la Direction

- Les élus présentent vos demandes individuelles et collectives à l'employeur et peuvent vous accompagner lors d'entretiens avec la Direction.

3 Défense et amélioration des conditions de travail et de vie dans l'entreprise*

- Ils analysent les risques professionnels et liés au harcèlement et peuvent proposer des actions de prévention.
- Ils veillent au respect de l'Égalité Femmes / Hommes.
- Ils peuvent organiser des inspections en matière de santé et de sécurité.

* En lien avec la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.



"QUI" FAIT "QUOI" ?

DOMAINES DE COMPÉTENCE	CSE	CSSCT	DS
Conditions de travail	✓	✓	✓
Santé et Sécurité	✓	✓	✓
Difficultés financières personnelles	✓		
Effectif ou gestion de mon service	✓	✓	✓
Convocations / Sanctions disciplinaires	✓		✓
Licenciement individuel ou sanction	✓		✓
Licenciement collectif	✓	✓	✓
Logement	✓		
Relations avec la hiérarchie	✓	✓	
Harcèlement (de tout type)	✓	✓	
Congés payés	✓		
Adéquation entre salaire et poste proposé	✓		✓
Plannings / Changements horaires	✓	✓	✓
Heures supplémentaires	✓	✓	✓

✓ : À contacter en priorité

Portraits de l'équipe du CSE

LES MEMBRES DU BUREAU



Rudy **RAGUENET**
Secrétaire
Tél. 06 64 75 88 83



Jean-François **PIERELLI**
Secrétaire adjoint
Tél. 06 22 58 90 16



Emmanuel **GREUSE**
Trésorier
Tél. 06 60 60 38 07



Agnès **KIENTZ**
Trésorière adjointe
Tél. 06 62 92 12 83



Sylvie **GRECO**
Assistante CSE
Tél. 07 64 46 21 98

LES TITULAIRES



Tony **PICAUVET**
Tél. 07 85 46 33 35



Jérémy **ROUGEOT**
Tél. 06 17 31 60 08



Michaël **LECU**
Tél. 06 75 59 68 88



Olivier **MARULA**
Tél. 06 62 79 14 34



Abdel Malek **BOUDEFFA**
Tél. 06 31 28 81 80



Emmanuel **KIRSCHKE**
Tél. 06 09 63 43 29



Nabila **LACHHAB**
Tél. 07 61 44 21 00



Pauline **MARECHAL**
Tél. 06 99 55 79 09



Mathieu **GIRARDET**
Tél. 06 98 02 09 42



Pierre-Henri **DE BEER**
Tél. 07 60 70 91 25



Anne **DEFOY**
Tél. 06 64 82 38 94



Thomas **GOMEZ**
Tél. 07 63 23 69 44



Mathilde **BRIDRON**
Tél. 06 98 13 76 05

LES SUPPLÉANTS



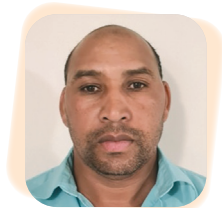
Benoît **DEMARETZ**
Tél. 06 25 36 89 65



Ayhan **TEKELI**
Tél. 06 85 77 60 21



Bayram **KARACAN**
Tél. 06 19 07 68 85



Mohamed **EL OMARI**
Tél. 07 69 54 52 87



Freddy **KASTNER**
Tél. 06 83 01 14 45



Nicolas **KILLIAN**
Tél. 06 68 95 41 73



Christophe **JANIKOWSKI**
Tél. 06 51 07 82 57



Isabelle **HILBERT**
Tél. 06 60 30 47 21



Pierre **SCHAUB**
Tél. 06 98 63 86 26



Pascal **VELTEN**
Tél. 06 60 34 89 73



Stéphanie **BALLEVRE**
Tél. 06 67 27 69 58



Ludovic **JOYER**
Tél. 07 62 97 69 71



Cherazade **MOUTAWADI**
Tél. 06 60 19 67 60



Ralph **MEYER**
Tél. 07 63 12 84 95



Florent **ROUVIERE**
Tél. 07 64 57 46 63



Céline **GARNIER**
Tél. 06 98 23 83 28



Samuel **LENOIR**
Tél. 06 60 34 46 85

On vous dit tout sur... ...les commissions

● La CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail)

Son rôle :

Elle est garante de vos conditions de travail et de vie dans l'entreprise.

Présidée par l'employeur, elle agit par délégation du CSE pour assurer ses missions :

- Gérer tous les aspects relatifs à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.
- Analyser et prévenir les risques professionnels.
- Lancer des actions de prévention en matière de harcèlement ou de comportement sexiste.

Le cas échéant, la CSSCT soumet ses analyses et demandes d'expertises au CSE.

Par contre, elle perd ses qualités d'information et de consultation en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail, réservées au CSE.

Rapporteur de la CSSCT : Jean-François PIERELLI

Membres : Jean-François PIERELLI, Emmanuel KIRSCHKE, Rudy RAGUENET, Christophe JANIKOWSKI, Pierre SCHAUB, Ludovic JOYER



● LA COMMISSION FORMATION

Son rôle :

- Préparer les délibérations du CSE dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi.
- Favoriser l'expression des salariés et les informer dans le domaine de la formation professionnelle.

Le bilan de l'année passée et le plan de formation de l'année en cours sont présentés au CSE chaque année pour avis consultatif des élus.

Membres : Jean-François PIERELLI, Olivier MARULA, Rudy RAGUENET, Abdel Malek BOUDEFFA, Céline GARNIER



On vous dit tout sur... ...les commissions

● LA COMMISSION LOGEMENT

Son rôle :

Elle a pour mission de simplifier l'obtention de logements pour les salariés, que ce soit en favorisant l'acquisition ou la location de leur résidence principale, en collaboration avec l'organisme recevant la contribution de 1% de l'employeur.

La commission vous informe sur l'accès aux logements sociaux et vous guide tout au long de vos démarches.

L'objectif :

- vous faciliter l'accès au logement en proposant plusieurs dispositifs d'aides à la location, à l'achat ou aux travaux.
- vous accompagner dans vos projets de rénovation ou de travaux, que vous soyez propriétaire ou locataire.
- trouver des solutions pour le paiement de vos loyers ou de vos crédits immobiliers (avance pour les remboursements).

Location

Garanties, aides financières...

Déménagement

Accompagnement sur mesure, recherche de logements, aides financières...

Achat

Prêt à l'acquisition, conseil financier, offres de biens à l'achat neuf ou ancien...

Travaux

Amélioration de la résidence principale, amélioration de la performance énergétique, adaptation du logement aux personnes handicapées...

En cas de difficultés

Conseil et diagnostic personnel et confidentiel, aides financières...

Membres : Jean-François PIERELLI, Rudy RAGUENET, Stéphanie BALLEVRE, Isabelle HILBERT, Thomas GOMEZ



ActionLogement 

 Plus d'infos sur le site : www.actionlogement.fr 

On vous dit tout sur... ...les commissions

● LA COMMISSION ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME / HOMME

Son rôle :

Elle structure les délibérations du CSE sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi. De plus elle veille au respect de l'équité des droits des femmes et des hommes dans l'entreprise. Elle est obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés.

Membres : Jean-François PIERELLI, Ralph MEYER, Agnès KIENTZ, Isabelle HILBERT, Mathilde BRIDRON



● LA COMMISSION HANDICAP

Son rôle :

Faciliter l'accès et le maintien des personnes en situation de handicap à tous les emplois au cours de leur parcours professionnel. Mais aussi d'aménager les postes de travail.

Membres : Rudy RAGUENET, Jean-François PIERELLI, Pascal VELTEN, Emmanuel GREUSE, Florent ROUVIER



● LA COMMISSION ARTT

Son rôle :

Discuter et négocier les questions relatives à l'organisation du temps de travail. Cela inclut la durée du travail, les horaires, les congés, et d'autres aspects liés au temps de travail des salariés. La commission ARTT vise à trouver des solutions équilibrées qui répondent à vos besoins tout en respectant les contraintes de l'entreprise, favorisant ainsi un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Membres : Rudy RAGUENET, Jean-François PIERELLI, Ludovic JOYER, Agnès KIENTZ, Samuel LENOIR



On vous dit tout sur... ...les commissions

● LA COMMISSION ENVIRONNEMENT / CLIMAT

Son rôle :

Aborder les questions liées à l'impact environnemental et climatique de l'entreprise. Cela inclut la mise en place de mesures pour promouvoir la durabilité, respecter les normes environnementales et contribuer aux objectifs liés au changement climatique.

Membres : Rudy RAGUENET, Pauline MARÉCHAL, Stéphanie BALLEVRE, Chérizade MOUTAWADI, Anne DEFOY



● LA COMMISSION MUTUELLE

Son rôle :

Elle propose des améliorations concernant les prestations et les cotisations et veille au bon fonctionnement et à l'équilibre des contrats de prévoyance et de santé. Les informations sont disponibles sur le site RH via Sharepoint.

Contact : Rudy RAGUENET

Tél. 06 64 75 88 83

Mail. r.raguenet@bouygues-construction.com



● LA COMMISSION AIDE SOCIALE

Son rôle :

Examiner et traiter les demandes d'aide sociale des salariés. Elle peut intervenir dans des situations difficiles telles que des problèmes financiers, de santé ou d'autres besoins sociaux. La commission évalue les demandes confidentiellement et propose des solutions d'aides adaptées, comme des aides financières exceptionnelles, des prêts, ou des accompagnements sociaux.

Contact : Yann JOSS (assistant social région Nord)

Tél. 06 66 48 85 49

Permanence au siège le jeudi de 9h à 12h

Jennifer KNECHT (assistante sociale du Grand-Est)

Tél. 06 43 34 95 34



Zoom sur les budgets du CSE

Ce livret est financé par le budget de fonctionnement.

Le CSE dispose de 2 budgets distincts : le budget de fonctionnement et le budget des ASC (Activités Sociales et Culturelles), chacun ayant une utilisation strictement encadrée par la législation.

1 Le budget de fonctionnement

Il représente 0,2% de la masse salariale brute, versé par l'entreprise.

Il permet au CSE de prendre en charge sa gestion, de financer la formation des élus, les frais de déplacement, la rémunération d'experts extérieurs, les frais administratifs et la communication.



2 Le budget des ASC*

Son montant est alloué pour financer les différentes Activités Sociales et Culturelles proposées aux salariés : événements sportifs & culturels, voyages, sorties, chèques cadeaux, etc.

Son montant est calculé sur la masse salariale brute et n'a pas de minimum légal.

* Activités Sociales et Culturelles



CSE & URSSAF : des règles à respecter !

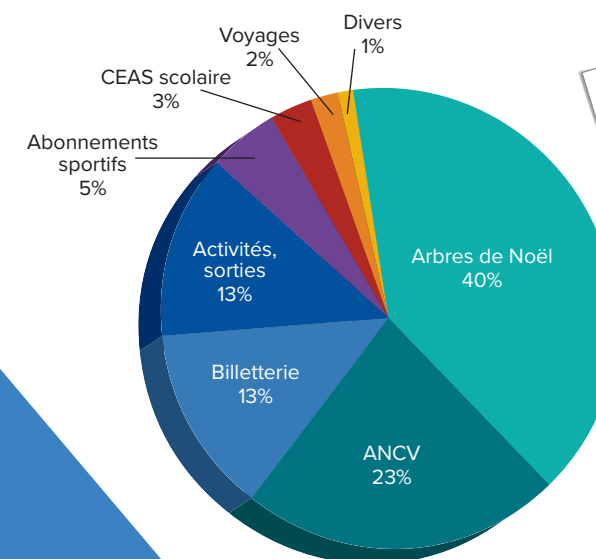
Le CSE a une responsabilité légale auprès de l'URSSAF, qui détient un droit de regard sur l'ensemble des activités proposées et contrôle la bonne utilisation des budgets.

Elle garantit également au CSE l'exonération de cotisations pour les bons d'achats à vocation culturelle et pour l'achat des chèques vacances, sous certaines conditions.

Pour être exonérées, les cartes cadeaux doivent être attribuées dans le cadre d'événements précis : pour les naissances, Noël, etc.

Leur montant ne doit pas excéder 5% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale.

De ce fait, le CSE reste vigilant lors de l'attribution d'avantages sociaux et culturels.



Répartition du budget ASC 2023



Coup d'œil sur les avantages...

LA COMMISSION ASC (Activités Sociales et Culturelles)

Son rôle :

Améliorer les conditions de vie des salariés, par la distribution d'avantages et cadeaux ainsi que l'accès à certaines activités (culture, voyages, loisirs etc.)

Membres de la commission : Rudy RAGUENET, Jean-François PIERELLI, Agnès KIENTZ, Nabila LACHHAB, Isabelle HILBERT, Emmanuel GREUSE, Mathieu GIRARDET, Pierre-Henri DE BEER, Stéphanie BALLEVRE, Chérazade MOUTAWADI

VOYAGER, DÉCOUVRIR LE MONDE

Avec le CSE, des voyages sont proposés chaque année.

Projets 2024/2025 :

- ✓ Du 5 au 12 Mai : une semaine à FUERTEVENTURA (îles canaries).
- ✓ Du 7 au 18 Octobre : un circuit de 12 jours/nuits à BALI.
- ✓ Du 12 au 19 Janvier : un séjour en LAPONIE FINLANDAISE.

SORTIR, S'AMUSER...

Des sorties ou week-ends sont organisés régulièrement par votre CSE.
Des moments de convivialité à ne pas manquer !
Quelques exemples :



PUYDUFOU.

EUROPA PARK

Londres

MARQUER LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Naissance / Adoption

Le CSE est heureux de vous accompagner lors de ces événements si importants de la vie en vous offrant une carte-cadeau.

Inscriptions
closes



Coup d'œil sur les avantages...

VIVRE NOËL EN GRAND !

Pour les petits comme pour les grands (salarié.es, conjoint.es et enfants)

- Chaque année, le CSE organise un arbre de Noël par région pour le plus grand bonheur de tous : cinéma, cirque ou autre, en fonction des années.
- Le CSE offre également une carte-cadeau aux enfants des collaborateurs jusqu'à 15 ans révolus.
- Il offre enfin une carte-cadeau à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.



OFFRIR DES LOISIRS À LA CARTE AVEC DES BILLETTERIES

DREAMSERVICES et ACCÈS CULTURE* (*pour Strasbourg)

Grâce à la participation du CSE, obtenez des milliers d'offres à des tarifs avantageux, partout en France et dans les pays frontaliers
(ex : Pairi Daiza, Port Aventura, EuropaPark...)

SORTIES "CINÉ"

Pour les fans de la toile

PARCS D'ATTRACTIONS + ZOOS

Détente et bonne humeur assurées, en famille ou entre amis !

SPECTACLES ET SORTIES CULTURELLES

Concerts, pièces de théâtre, événements sportifs, musées, expositions, visites...

LES BONNS PLANS

Faire et se faire plaisir
(cartes cadeaux shopping)...

VOYAGES

Évasion, découverte
de nouveaux horizons

LOISIRS ET CLUBS SPORTIFS

Pour prendre soin de vous.



Retrouvez notre billetterie sur le site www.moncsenord-est.fr

Coup d'œil sur les avantages...

■ DES PARTENAIRES VACANCES

Profitez de tarifs attractifs grâce à nos partenaires vacances.



■ DES CHÈQUES VACANCES

Grâce au CSE, vous bénéficiez de chèques vacances subventionnés. Ils vous permettent de régler vos dépenses loisirs chez les prestataires agréés ANCV comme l'hébergement, la restauration, les transports etc.

Comment ?

Vous épargnez de Décembre à Avril, le CSE abonde et vous recevez vos chèques vacances entre Mai et Juin.

 **Inscriptions : en Septembre**



Les congés exceptionnels

Mariage / PACS du salarié	4 jours
Mariage d'un enfant du salarié	1 jour
Naissance ou Adoption d'un enfant du salarié	3 jours
Décès d'un enfant du salarié	7 jours
> Si enfant de -25 ans + congé de deuil : 8 jours calendaires + période de protection de 13 semaines + suppression du délai de carence pendant 13 semaines suivant le décès de l'enfant	7 jours*
> Si l'enfant est lui-même parent	5 jours*
> Si l'enfant n'entre pas dans les cas cités	
Décès du conjoint / Partenaire PACS / Concubin	3 jours
Décès d'un parent / Beau-parent du salarié	3 jours
Décès d'un frère ou d'une sœur du salarié	3 jours
Décès d'un grand-parent du salarié	1 jour
Décès d'un petit-enfant du salarié	1 jour
Décès d'un beau-frère ou belle-sœur	1 jour
Annonce d'un handicap chez un enfant	2 jours
Enfant / Conjoint hospitalisé	2 jours/an**
Congé de solidarité familiale (renouvelable 1 fois)	3 mois max.
Préparation à l'entrée en établissement d'accueil d'un ascendant direct de rang 1	1 jour
Congé de proche aidant	Se reporter au guide « Compagnons »

* Jours ouvrés / ** Sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation

Ces congés devront être pris au moment des événements cités ci-dessus.

Toutefois, si votre mariage ou la naissance/adoption de votre enfant a lieu pendant votre période de congés, vous pourrez tout de même bénéficier du congé exceptionnel prévu à cette occasion.

Ces congés exceptionnels n'entraînent aucune réduction de rémunération et sont assimilés à un travail effectif pour la détermination de la durée du congé annuel.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB...

www.moncsenord-est.fr



MÉMO WEB

Adresse e-mail :

Mot de passe :

Mode d'emploi 1^{re} connexion

1. Entrez www.moncsenord-est.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur internet
2. Saisissez votre adresse mail
3. Choisissez un mot de passe
4. Puis renseignez les informations demandées
5. Votre compte sera validé par l'administrateur du site sous 24h

mettre le point
n° 3 ?

NOTEZ ICI VOS
CODES PERSONNELS



En quelques clics, vous accédez
à l'essentiel de votre CSE !

Vos élus, les commissions, les budgets,
les activités et avantages proposés,
la billetterie Dream Services, ...

Bonne visite !

**Pour toute question ou si vous avez besoin d'aide,
n'hésitez pas à contacter le CSE.**

